

RÈGLEMENT – PROTOCOLE SANITAIRE 2021

Au regard de la situation sanitaire liée à la crise de la COVID-19 sur le territoire national. L'ensemble du comité de **Territoire Sport Nature** tient à rappeler le protocole sanitaire en vigueur, à savoir les différentes dispositions gouvernementales et locales applicables selon le territoire concerné par l'organisation des événements.

1. Rappel des gestes barrières

Respectons les gestes barrières pour limiter et ralentir la propagation du virus.

> Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



> Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



> Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



> Éviter de se toucher le visage



> Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



> Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



2. Mesures générales concernant l'épreuve.

Toutes mesures prises concernant l'organisation et le bon déroulement de l'épreuve sont applicables dans le respect des directives existantes sur la distanciation physique et les comportements adaptés en matière sanitaire.

Il sera alors demandé aux coureurs, bénévoles, spectateurs, organisateurs, mais aussi à tous les acteurs qui prennent part à l'évènement de respecter les consignes nationales :

- > Mise en place de circuits à sens unique en vue d'éviter les trafics non maîtrisés.
- > Organisation des flux en vue d'éviter les rassemblements.
- > Limitation ou adaptation des services proposés aux coureurs et publics.
- > Mise en place de signalétiques pédagogiques rappelant les bons comportements.
- > Sensibilisation des bénévoles au respect des règles sanitaires.
- > Désinfection régulière des espaces utilisés.

3. Charte d'engagement

Conformément aux recommandations officielles, chaque participant devra signer la charte d'engagement (doc ci-dessous) dans le cadre d'une organisation raisonnée des évènements et du respect de la santé et de la sécurité générale, selon les recommandations des autorités.

CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, **en tant que coureur de l'évènement**, **je m'engage à :**

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - > Ne pas cracher au sol
 - > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - > Respecter et laisser les lieux publics propres
 - > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet.), ...
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

Nom, prénom
Date et Signature